



VILLE DE POINTE-CLAIRE

---

## **Communiqué de presse** **Pour diffusion immédiate**

### **Entreposage illégal de BPC sur le site Reliance**

## **Les travaux de caractérisation du sol débutent**

**Pointe-Claire, le 14 mai 2014** – Le maire de la Ville de Pointe-Claire, Morris Trudeau, annonce que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a entrepris cette semaine les travaux de caractérisation du sol sur l'ancien site d'entreposage illégal de BPC de Reliance.

« C'est une étape très importante pour les citoyennes et les citoyens de Pointe-Claire car il s'agit de la dernière démarche en vue de décontaminer à tout jamais ce site d'éventuels biphényles polychlorés (BPC) qui se seraient infiltrés dans le sol », a déclaré le maire de la Ville de Pointe-Claire, Morris Trudeau.

Les travaux de caractérisation se poursuivront sur une période de trois à quatre semaines et permettront de prélever des échantillons selon une grille de prélèvement systématique. Les échantillons par carottage seront prélevés jusqu'au périmètre de la propriété industrielle, et au-delà si nécessaire, pour déterminer s'il y a une contamination des sols, son importance et son étendue.

Une fois cette étape franchie, il faudra environ deux mois aux experts pour déterminer les suites à donner. Dès lors, le Ministère veillera à faire retirer toute éventuelle terre contaminée du site et des terrains limitrophes.

Les conditions météorologiques printanières ont retardé le début des travaux de caractérisation des sols par la compagnie TechnoRem inc., mais la surveillance constante du site a permis d'éviter toute contamination par les eaux de ruissellement liées à la fonte des neiges.

« Les eaux de fonte et les eaux de surface dans la zone d'entreposage ont été gérées afin d'éviter qu'elles ne s'écoulent à l'extérieur des limites de la propriété. Elles ont été pompées dans des citernes, analysées puis disposées de manière sécuritaire », a précisé monsieur Trudeau.

« Nous continuons d'être proactifs et vigilants dans ce dossier afin de garantir la santé et la sécurité de la population de Pointe-Claire », a conclu monsieur le maire.

- 30 -

Source : Ville de Pointe-Claire

Renseignements : Jean Maurice Duddin, Astérisme relations publiques et communication,  
514 771-5777 [jmduddin@asterisme.com](mailto:jmduddin@asterisme.com)